

## Informations générales

Depuis le début des années nonante, chaque année de début août à fin octobre, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, des ornithologues enthousiastes capturent et baguent les oiseaux et chauves-souris de passage au col de Jaman. Chaque année, environ 10'000 oiseaux de plus de 80 espèces ainsi que près de 200 chauves-souris d'une douzaine d'espèces sont capturés, mesurés, bagués puis relâchés.

### CAMP DE BAGUAGE 2019

Le camp de baguage au col de Jaman (Montreux, VD) aura lieu du **lundi 29 juillet au vendredi 18 octobre 2019**.

Pour toute cette durée, des volontaires sont indispensables pour mener à bien les différentes tâches de la station.



**Nous logeons dans le chalet « Plein-Soleil » où les places sont limitées**



### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les volontaires sont les bienvenus au col de Jaman. Parmi les multiples tâches qui leurs sont dévolues figurent notamment la capture des oiseaux, la prise de notes durant le baguage, l'observation de la migration active sans oublier la participation aux différentes tâches communautaires.

Aucune connaissance particulière tant en ornithologie qu'en chiroptérologie n'est exigée, les permanents et bagueurs responsables se chargent d'instruire et d'encadrer les bénévoles.

Durée de séjour: selon vos possibilités (néanmoins une durée minimale de 7 jours serait souhaitable).

### COMMENT ATTEINDRE LE COL DE JAMAN...

... en voiture : Depuis la sortie d'autoroute de Montreux monter aux *Avants* via *Chernex* et *Chamby*. A la sortie des *Avants*, suivre *Col de Jaman - Restaurant Le Manoïre*. Après quelques kilomètres vous atteindrez le col de Jaman. Un parking est à disposition devant le restaurant sur le col.

... en train : Prendre le train jusqu'à *Montreux*, puis de Montreux le MOB jusqu'aux *Avants*. Monter à pied en suivant le chemin pédestre jusqu'au col de Jaman (compter environ 1 heure, ~ 500 m de dénivellation).

La **station de baguage** et les **filets** surplombent le restaurant « Le Manoïre » (monter derrière le restaurant, direction *Dent de Jaman*).



### LE LOGEMENT

L'équipe permanente et les bénévoles sont logés dans le chalet « Plein-Soleil » situé au milieu du pâturage à gauche quand on arrive au col de Jaman.



## ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

- sac de couchage
- lampe de poche (frontale si possible)
- jumelles
- de bonnes chaussures de montagne
- des habits chauds

## TARIFS

Une participation financière est demandée pour couvrir une partie des frais et du logement. Ce montant comprend la nuitée et la pension complète (tarifs « membre » entre parenthèses, cf. « Cotisation »).

1 jour (1 nuit):	<b>35.-</b> (25.-)	6 à 10 jours:	<b>22.-</b> (12.-) par jour
2 jours:	<b>30.-</b> (20.-) par jour	11 à 30 jours:	<b>20.-</b> (10.-) par jour
3 à 5 jours:	<b>25.-</b> (15.-) par jour	> 1 mois:	<b>19.-</b> (9.-) par jour

La somme totale est à verser en espèces directement sur place ou exceptionnellement par virement postal sur le compte ci-dessous avec la mention « **Nuitées 2019** ».

## COTISATION

Vous avez la possibilité de diminuer vos frais de séjour en payant une cotisation de 30.- (15.- pour les moins de 25 ans). Les membres cotisants du GEFJ bénéficient d'un tarif réduit sur les nuitées au col de Jaman (tarifs entre parenthèses ci-dessus). Cette cotisation peut être payée en tout temps, y compris sur place, sur le compte suivant :

Compte postal **18-3997-4**  
«Groupe d'études faunistiques de Jaman»  
Laurent Vallotton, rte de Malagnou 1, 1208 Genève  
Mention : « **Cotisation 2019** »

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Pour toutes questions ou inscriptions :  
[jaman@oiseau.ch](mailto:jaman@oiseau.ch)

Informations :  
<https://www.oiseau.ch/index.php?id=30&nav=station-de-bagage-a-jaman>

Dès le 29 juillet, vous pouvez nous joindre directement au col de Jaman aux numéros suivants:

**+4178 659 40 42** (Stéphane Aubert) ;

Dans l'attente de votre visite au col de Jaman, recevez nos meilleures salutations!

Le comité

